



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

24 mai 1999

KPWG - 1999 - Convention de coopération et d'échange d'informations

1999 - Convention de coopération et d'échange d'informations entre la Commission des opérations de bourse (COB) et la Komisja Papierow Wartosciwych i Gieldd de Pologne (KPWG)

 Télécharger le contenu

Mots clés

COOPÉRATION

SUPERVISION

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02